



SAISON 2009/2010

MONTPELLIER

POLE ESPOIRS JUDO DE MONTPELLIER – CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT JUDO

✉ Ligue Languedoc Roussillon de Judo, 12 Parc Club du Millénaire -1025 Avenue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER

☎ 04.67.50.17.76 📠 04.67.50.06.93

✉ se16contact@judollr.com 🌐 www.judollr.com

PRESENTATION GENERALE

Le Pôle Espoirs Judo et le Centre Régional d'Entraînement Judo fonctionnent conjointement sous la même organisation générale (entraînement, suivi scolaire et sportif, internat). La ligue Languedoc Roussillon en assure la gestion administrative et financière. Les athlètes sont répartis de la façon suivante :

Pôle Espoirs Judo : Tous les athlètes qui sont listés « Espoirs » par le ministère (21 en 2008/09, prévision à la baisse en 2009/10). Ils peuvent bénéficier d'avantages liés à leur statut (ex : Bourse d'aide aux athlètes de haut niveau du Conseil Régional du Languedoc Roussillon). La liste est définie en septembre, la priorité est donnée aux cadets et cadettes en fonction des résultats nationaux et internationaux.

Centre Régional d'Entraînement Judo : Tous les autres athlètes.

Tout judoka admis dans le Pôle Espoirs Judo et le Centre Régional d'Entraînement Judo ne peut y être maintenu l'année suivante qu'en fonction de sa volonté de réussir, de ses progrès et de ses résultats (évaluation intermédiaire et évaluation finale à l'issue d'un entretien de positionnement).

D'une façon générale, il est intégré pour une période minimale d'un an. Cependant, une exclusion peut intervenir en cours d'année si l'élève fait preuve d'un comportement inacceptable.

RATTACHEMENT FEDERAL

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

✉ 21-25, avenue de la Porte de CHATILLON 75680 PARIS CEDEX 14

☎ 01 40 52 16 16 📠 01 40 52 16 00 ✉ judo@ffjudo.com 🌐 www.ffjudo.com

Directrice Technique Nationale ☞ Brigitte DEYDIER

Chargés de missions nationales ☞ Guy LEBaupin « Pôles espoirs » ✉ guy.lebaupin@ffjudo.com

☞ Arnaud PERRIER « Pôles France » ✉ arnaud.perrier@orange.fr

ORGANISATION GENERALE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Monsieur Christian DETRANCHANT

Président de la Ligue du LANGUEDOC ROUSSILLON de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées

COORDONNATEUR

Monsieur Louis GUISEPPI, Cadre Technique Régional de Judo

ENTRAINEMENT

Mademoiselle Véronique LAUDE, Conseiller Technique Fédéral, Entraîneur du Pôle

ORGANISATION PAR SECTEUR

ENTRAINEMENTS ET COMPETITIONS :

❖ Véronique LAUDE	Conseiller Technique Fédéral, Entraîneur permanent, et
❖ Louis GUISEPPI	Cadre Technique Régional
❖ Franck FILAINE	Conseiller Technique Fédéral de L'Hérault.
❖ Isabelle GONZALEZ	Conseiller Technique Fédéral du Gard.
❖ Jean Luc LAS	Conseiller Technique Fédéral des Pyrénées Orientales.
❖ Claude OURNAC	Conseiller Technique Fédéral de l'Aude.

SUIVI SCOLAIRE LYCEE MERMOZ :

❖ Véronique LAUDE	Coordinatrice du suivi scolaire
❖ Zeyna TOURE	Conseillère Pédagogique Lycée Mermoz

SUIVI SCOLAIRE COLLEGE :

❖ Florence LANDEMAINE	CREPS Montpellier
-----------------------	-------------------

ENVIRONNEMENT MEDICAL

SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES

Centre Départemental et Régional de Médecine du Sport

✉ 200, Avenue du Père Soulas ☎ 04 67 54 51 02

EQUIPE « SANTE » DU POLE ESPOIRS JUDO DE MONTPELLIER

Médecin de Ligue ⇒ Docteur Guy DHOMS

Kinésithérapeute ⇒ Monsieur Arnaud CONSTANTINIDES

Diététicien ⇒ Intervention ponctuelle

ETABLISSEMENT SCOLAIRE CONVENTIONNE

Lycée Jean Mermoz – Montpellier - 717, avenue Jean Mermoz 34060 Montpellier Cedex 2

Tel : 04.67.20.60.00 - Site officiel : lycee-mermoz.net

NOUVEAU : Pour la rentrée 2009

Accueil en Collège pour les cadets et cadettes 1^{ères} année au CREPS de Montpellier

Les judokas seront scolarisés au Collège Camille CLAUDEL

5 rue Louis Roumieux 34000 MONTPELLIER

LIEUX D'ENTRAINEMENT ET D'HEBERGEMENT

ENTRAINEMENT :

Dojo du Lycée

Palais des Sports Universitaire

INTERNAT :

Au lycée Jean Mermoz pour les lycéens: à titre indicatif, internat : 1500 € /an et ½ Pension : (Repas à 3,34€)

Au CREPS pour les collégiens: à titre indicatif (07/08), internat : 4170€ /an ou 3903€ / an pour les listés « Espoir » et ½ Pension : 1428€.

Aide pour les athlètes internes au CREPS :

- le Pôle Espoir s'engage à les lister « Espoir » en priorité. Les listés « Espoir » perçoivent une aide individualisée du Conseil Régional Languedoc Roussillon, 500€ à 600€ (montant des aides attribuées en 2008 et 2009).
- La ligue versera pour chaque athlète interne du CREPS une aide individualisée de 1000€

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

Directeur Régional ⇒ Monsieur Gérard BESSIERE
Directeur du CREPS ⇒ Monsieur Gérard DORIVAL
Directeur Régional Adjoint ⇒ Monsieur Eric KOECHLIN
Inspecteur Sport Régional ⇒ Monsieur Albert KERIVEL
Médecin conseiller ⇒ Docteur Olivier COSTE
Suivi des Pôles ⇒ Madame Eva BECCARIA

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de MONTPELLIER
CREPS de Montpellier
Région Languedoc Roussillon
Rectorat de l'académie de MONTPELLIER

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

ENTRAINEMENTS

JOUR	HORAIRE	LIEU
LUNDI	19H30 – 21H00	Palais des Sports Universitaire (1) (4)
MARDI	16H00– 18H00	Lycée Mermoz (2)
MERCREDI	14H00 – 15H00 15H00 – 17H00	Lycée Mermoz (4)
JEUDI	16H00– 18H00	Lycée Mermoz
VENDREDI	Entraînement dans le club d'appartenance (3)	

(1) Déplacement en bus privé loué par le Pôle

(2) Dojo du lycée (200 m²).

(3) Les élèves sont libérés le vendredi après midi, l'entraînement en club est obligatoire

(4) Lundi et Mercredi : entraînements ouverts aux extérieurs

TOURNOIS DE PREPARATION

Programmation de tournois pour chaque catégorie d'âge en plus des compétitions officielles fédérales et scolaires.

Tous les tournois hors inter-région sud-est sont intégralement pris en charge par le Pôle Espoir.

En ce qui concerne les tournois à l'intérieur de l'inter-région sud-est, ils sont à la charge des familles.

SUIVI SPORTIF

Les judokas sont suivis à l'entraînement et pendant toutes les compétitions. Les cadres du Pôle sont en relation avec les Cadres Techniques Départementaux ainsi qu'avec les professeurs de club.

Le coaching : d'une manière générale lorsque le Pôle finance un déplacement (tournois ou UNSS), les athlètes seront coachés par les cadres du Pôle. Néanmoins motivés par la réussite des judokas en structure et sensible à l'implication de leurs enseignants à nos cotés, chaque enseignant pourra, s'il le souhaite, coacher son (ses) élève (s). En ce qui concerne le championnat, les judokas, en accord avec

leurs enseignants peuvent être suivi par un des entraîneurs du Pôle (à l'exception des Championnats régionaux)

FILIERE SCOLAIRE

Tous les judokas du pôle doivent être répartis dans les filières suivantes pour pouvoir bénéficier d'aménagement scolaire.

COLLEGE CAMILLE CLAUDEL:

Classes de 4^{ème} et 3^{ème}

Pour la rentrée 2009, accueil en Collège pour les cadettes et cadettes 1ères années.

- LV1 Anglais, LV2 Espagnol

LYCEE JEAN MERMOZ :

Secondes générales et technologiques:

- MPI LV2 Espagnol (Scientifique)
- SES LV2 Espagnol (Sciences Economiques et Sociales).
- PCL LV2 Espagnol (Physiques Chimie Laboratoire)
- ISI LV2 Espagnol (Initiation Sciences de l'Ingénieur)

Premières et Terminales générales et technologiques

- S Option : SVT ou option SI
- ES Option: Maths, Anglais ou ES
- STG Option Gestion
- STL Option Physique
- STI Option génie électrotechnique

Quelque soit la filière, il est obligatoire de choisir les langues vivantes suivantes : LV1 Anglais, LV2 Espagnol

Possibilité pour les autres langues de s'inscrire aux cours du CNED, à la charge des familles.

Classes à horaires aménagés:

- Les élèves sont libérés tous les jours à 16 heures et tous les mercredis après midi.
- Le Pôle Espoir dispose d'un volume d'Heures Supplémentaires Enseignement (HSE) pour le soutien, le rattrapage et la préparation au baccalauréat.
- Les élèves n'ont pas cours le samedi matin.

SOUTIEN SCOLAIRE

Lycée Jean Mermoz

- Le Pôle Espoir dispose d'un volume d'Heures Supplémentaires Enseignement (HSE) pour le soutien, le rattrapage et la préparation au baccalauréat.
- Etudes surveillées tous les lundis de 16h à 18h pour tous les judokas

CREPS :

- Soutien scolaire et études surveillées tous les jours

RENSEIGNEMENTS

- | | | |
|------------------------------|------------------|--|
| ➤ Véronique LAUDE | ☎ 06.82.50.63.91 | ✉ SE16pole@judollr.com |
| ➤ Ligue Languedoc Roussillon | ☎ 04.67.50.17.76 | ✉ se16contact@judollr.com |
| | | 🌐 www.judollr.com |
| ➤ Louis GUISEPPI | ☎ 06.10.42.05.40 | ✉ SE16ctr@judollr.com |

REGIME DE RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les jeunes sont placés sous la responsabilité du Pôle Espoirs Judo de MONTPELLIER :

- pendant la durée des activités organisées par le Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER et liées à son champ d'actions, notamment entraînements, stages, compétitions, soutien scolaire, suivi médical.
- pour tous les déplacements mis en œuvre par le Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER pour prendre part à ces activités, quel que soit le mode de déplacement : véhicule de ligue – véhicule particulier conduit par un cadre missionné à cet effet – transport collectif non surveillé à l'usage exclusif des judokas.
- du lieu de prise en charge effective au point de retour effectif, y compris pour les trajets de liaison entre l'établissement scolaire, le lieu de l'activité et le domicile, dès lors que ces trajets sont organisés par le Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER.

Les jeunes restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire pendant le temps scolaire.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents, représentants légaux ou des personnes désignées par eux-mêmes :

- lors des activités ne relevant pas du programme d'actions du Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER.
- pour les trajets d'ordre privé entre l'établissement scolaire, le domicile et le lieu de l'activité, dès lors que le trajet n'est pas effectué à bord d'un véhicule affrété à l'initiative du Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER.

Toute sortie de l'établissement scolaire, des lieux de stages ou de tournois non prévue par l'organisation de la vie scolaire ou du Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER doit être préalablement notifiée par écrit par les parents ou tuteurs.

Les activités se déroulant sous la responsabilité du Pôle Espoir Judo de MONTPELLIER bénéficient intégralement des dispositions du contrat d'assurance GÉNÉRALI FRANCE N° AA 747 283 et MUTUELLE DES SPORTIFS N° 1431 et de la protection juridique EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE N° AB 053 133 (*référence : textes officiels FFJDA*) en matière de responsabilité civile, accidents corporels, assistance, protection juridique et assurance complémentaire pour les dommages aux véhicules des transporteurs bénévoles. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

Au delà des garanties de base proposées avec le formulaire de licence, des options complémentaires en matière de couverture des accidents corporels peuvent être souscrites par les licenciés via leur club d'appartenance.

CANDIDATURE

Chaque année, environ une vingtaine de judokas garçons et filles sont incorporés au Pôle Espoir judo de Montpellier / Centre Régional d'Entraînement de Judo.

Le Pôle espoir / Centre Régional d'Entraînement de Judo s'adresse principalement aux cadets et cadettes.

La priorité des places est attribuée aux élèves cadets et cadettes **exceptionnellement aux juniors**.

Les juniors peuvent faire acte de candidature en Pôle France.

Si vous êtes intéressé vous devez :

- Retourner votre fiche d'inscription à la Ligue Languedoc-Roussillon.
- Pour les extérieurs à la ligue remplir votre dossier avec avis de votre CTR
- Les tests de sélection se dérouleront le :

Mercredi 20 Mai 2009 à 14h00
(Lieu communiqué avec la convocation)

- Si vous êtes retenu à l'issue des épreuves spécifiques, vous recevrez un dossier à remplir que vous devrez adresser avec les trois bulletins scolaires trimestriels et l'avis de passage en classe supérieure le plus vite possible à l'adresse de la ligue:

✉ *Ligue Languedoc Roussillon de Judo, 12 Parc Club du Millénaire -1025 Avenue Henri Becquerel -
34000 MONTPELLIER*

☎ 04.67.50.17.76 📠 04.67.50.06.93

- La commission scolaire d'admission du Lycée et du CREPS se réunira vers la mi Juin.
- Les dossiers présentant un niveau scolaire jugé insuffisant seront écartés par la commission (même si l'élève est autorisé à entrer en classe de seconde).

FICHE D'INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2009/2010
POLE ESPOIRS – CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT JUDO DE MONTPELLIER

Date limite de dépôt des dossiers : le 04 Mai 2009

Nom : Prénom :

Adresse E Mail :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone :

Date de naissance : Lieu : Catégorie de Poids : Grade :

Club :

Professeur : Téléphone :

Ligue de judo :

Section scolaire souhaitée:

Classe : **Option :** **LV1 :** **LV2 :**

Situation souhaitée (1) : Interne ½ Pensionnaire Externe

Autorisation Parentale :

Je soussigné..... autorise mon fils / ma fille à faire acte de candidature au Pôle Espoirs Judo / Centre Régional d'Entraînement Judo de Montpellier. Signature :

Autorisation du Président ou du Professeur du club :

Je soussigné..... agissant en qualité de professeur / président de l'association autorise mon sociétaire à faire acte de candidature au Pôle Espoirs Judo / Centre Régional d'Entraînement Judo de Montpellier Signature :

Palmarès sportif :

Notez les meilleures performances des championnats FFJDA, UNSS ou tournois de label A uniquement de la saison en cours et la saison précédente.

Année	Cat. de Poids	Cat. d'âge	Nom du Championnat	Place

Avis du CTR pour les judokas extérieurs à la ligue

Avis du Conseiller Technique Régional M..... Signature et cachet
 Avis commenté:

.....

